

Permis d'Aménager

Article R 423-2 b) du Code de l'Urbanisme

Agence : SAVENAY

Dossier N° : S9198

PROGRAMME DES TRAVAUX - RESEAUX SOUPLES

Article R 442-5 c) du Code de l'Urbanisme

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune de DONGES

7 rue d'Auvergne

Section BM - Parcelles n°83, 84, 85 et 951

Lotissement "L'Ormois"

Réseaux souples

--- Tranchée unique

Point projeté de raccordement individuel aux réseaux souples :

 Eau Branchement Eau potable

 Tel Branchement Télécom

 Elec Branchement Electricité

 Eclairage public (position de principe)

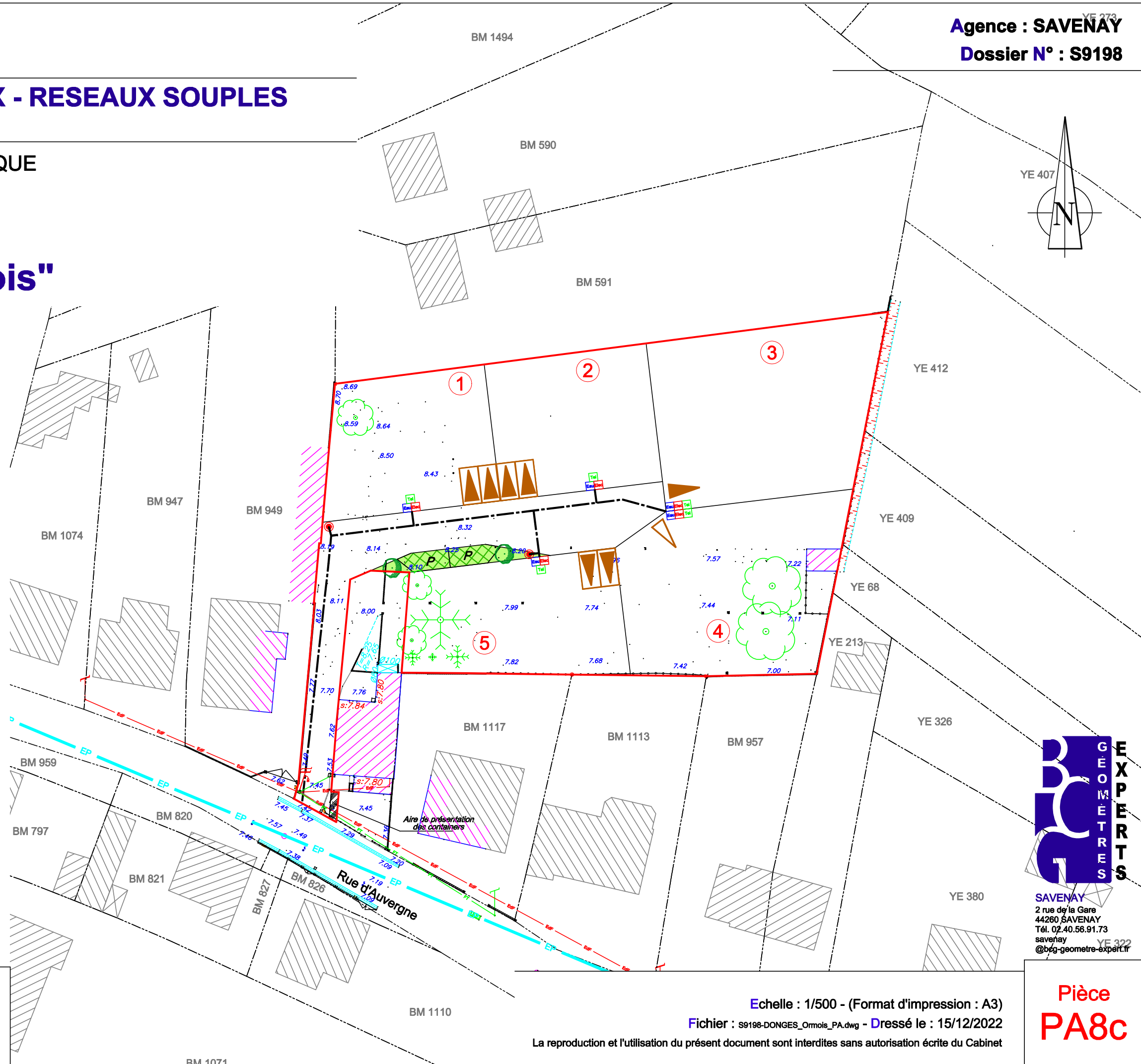
Nota :

Les positions des coffrets et des réseaux sont données à titre indicatif, elles sont susceptibles d'être modifiées suivant les prescriptions des différents concessionnaires.

Planimétrie en système : Lambert 93 - CC47 (Zone 6)

Nivellement en système : NGF - IGN69 (Réseau Téria)

Client :
LOTIPROMO
Pôle Activ'Océan
4, Square John Bardeen
85300 CHALLANS



Echelle : 1/500 - (Format d'impression : A3)

Fichier : S9198-DONGES_Ormois_PA.dwg - Dressé le : 15/12/2022

La reproduction et l'utilisation du présent document sont interdites sans autorisation écrite du Cabinet



SAVENAY
2 rue de la Gare
44260 SAVENAY
Tél. 02.40.56.91.73
savenay
@bvg-geometre-expert.fr

Pièce
PA8c